

PUBLISHED 1990 PUBLIÉE EN 1990

### AEROMAGNETIC VERTICAL GRADIENT MAP CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU GRADIENT VERTICAL

MAP 41493 G CARTE

21H/13c,d

NEW BRUNSWICK  
NOUVEAU-BRUNSWICK

SCALE 1:20 000 ÉCHELLE 1/20 000

Kilometre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

Funds for this survey were provided by the Geological Survey of Canada, under the New Brunswick Mineral Development Agreement, 1984-1989.  
Cette étude a été subventionnée par la Commission géologique du Canada, en vertu de l'accord sur l'exploitation minière entre le Canada et le Nouveau-Brunswick, 1984-1989.

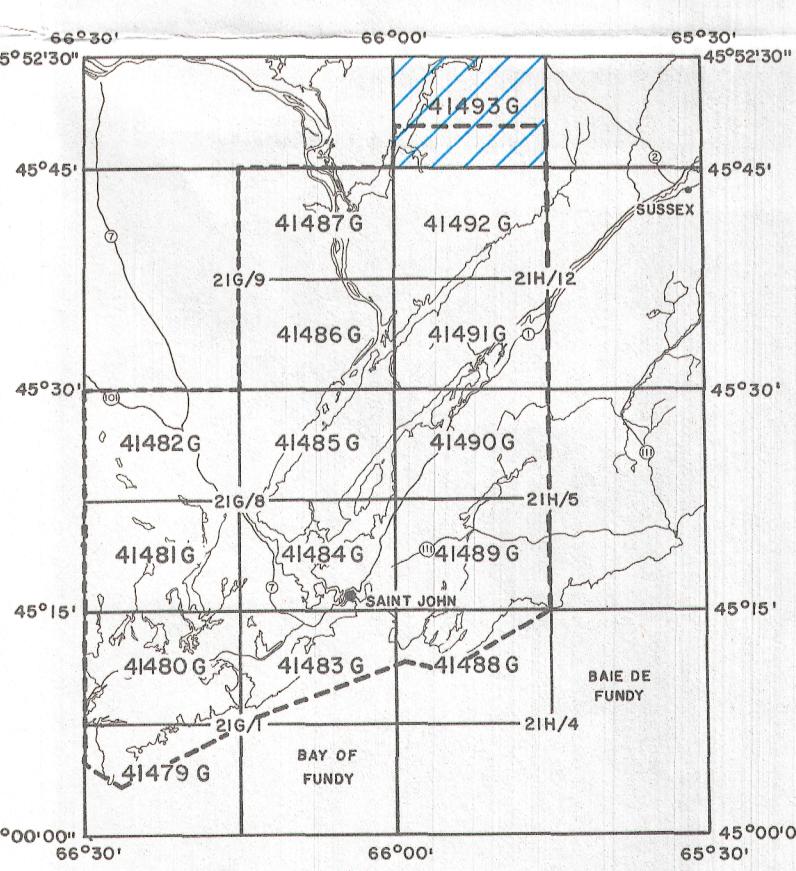
Cette carte a été compilée à partir des données enregistrées durant un levé aéromagnétique vertical effectué par la Kenting Earth Sciences International Ltd., au moyen d'un avion à réaction à la hauteur de 150 mètres. Les mesures magnétiques à 90 degrés de cécim. ont une résolution de 0.005 gamma, orientation automatique et départs verticaux d'une distance de 1.23m, sont mesurées dans deux longueurs jumelles de la sphère terrestre. Les opérations de survol ont été effectuées en octobre et novembre 1987, à une altitude moyenne de 2000 pieds au-dessus du sol. L'exposition moyenne des appareils de vol était de 2000 pieds que les appareils de vol étaient alignés avec un repère de référence commun. Les données de vol utilisées pour la compilation de cette carte ont été établies à l'aide de données de navigation par effet doppler contrôlées par le recouvrement des repères sur la voie de survol.

Durant la compilation des données, les valeurs du gradient vertical s'éloignent en divisant la différence des lectures du champ magnétique total enregistrées sur les deux longueurs jumelles de la sphère terrestre par la longueur horizontale entre les deux mesures de la première dérivée verticale du champ terrestre total. Les données de gradient magnétique sont ensuite traitées par un opérateur de traitement de données qui filtre le bruit de l'instrument et le ramène à un niveau de référence commun. Puis les valeurs de gradient vertical ont été interpolées sur une grille dont les cases mesurent 50m de côté. Tous les processus de traitement ont été effectués par Geotek Inc. et les données ont été traitées par Geotek Inc. Ltd. La trame finale des courbes a été réalisée par Kenting Earth Sciences International Ltd. La trame de cette carte a été reproduite à partir d'une carte topographique à l'échelle 1:20 000 publiée par le Département de l'Énergie, Mines et Ressources, Ottawa.

Des exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère des Ressources naturelles, Division des levés géologiques, Division des Ressources minérales, c.p. 6000, Fredericton, N.B., E3B 5H1 et à l'endroit suivant, c.p. 50, Bathurst, N.B., E2A 3Z2 ou à la Commission géologique du Canada, 601 Booth St., Ottawa, Ontario, K1A 0E8.

Toutes les autres informations relatives à la compilation de cette carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de reproduction des documents.

MAP 41493 G CARTE  
21H/13c,d  
NEW BRUNSWICK  
NOUVEAU-BRUNSWICK



MAGNETIC CONTOUR LINES  
COURSES DE NIVEAU MAGNETIQUE

- + 5 gamma/mètre .....
- 5 gamma/mètre .....
- + 2.5 gamma/mètre .....
- 2.5 gamma/mètre .....
- + 1 gamma/mètre .....
- 1 gamma/mètre .....
- + 0.5 gamma/mètre .....
- 0.5 gamma/mètre .....

Lignes de vol ..... 100 200

Flight altitude ..... 150 metres above ground level

Altitude du vol ..... 150 mètres au-dessus du niveau du sol

1 gamma =  $10^{-1}$  Nida or SI units

1 gamma =  $10^{-3}$  Nida or SI units

Funds for this survey were provided by the Geological Survey of Canada, under the New Brunswick Mineral Development Agreement, 1984-1989.  
Cette étude a été subventionnée par la Commission géologique du Canada, en vertu de l'accord sur l'exploitation minière entre le Canada et le Nouveau-Brunswick, 1984-1989.